

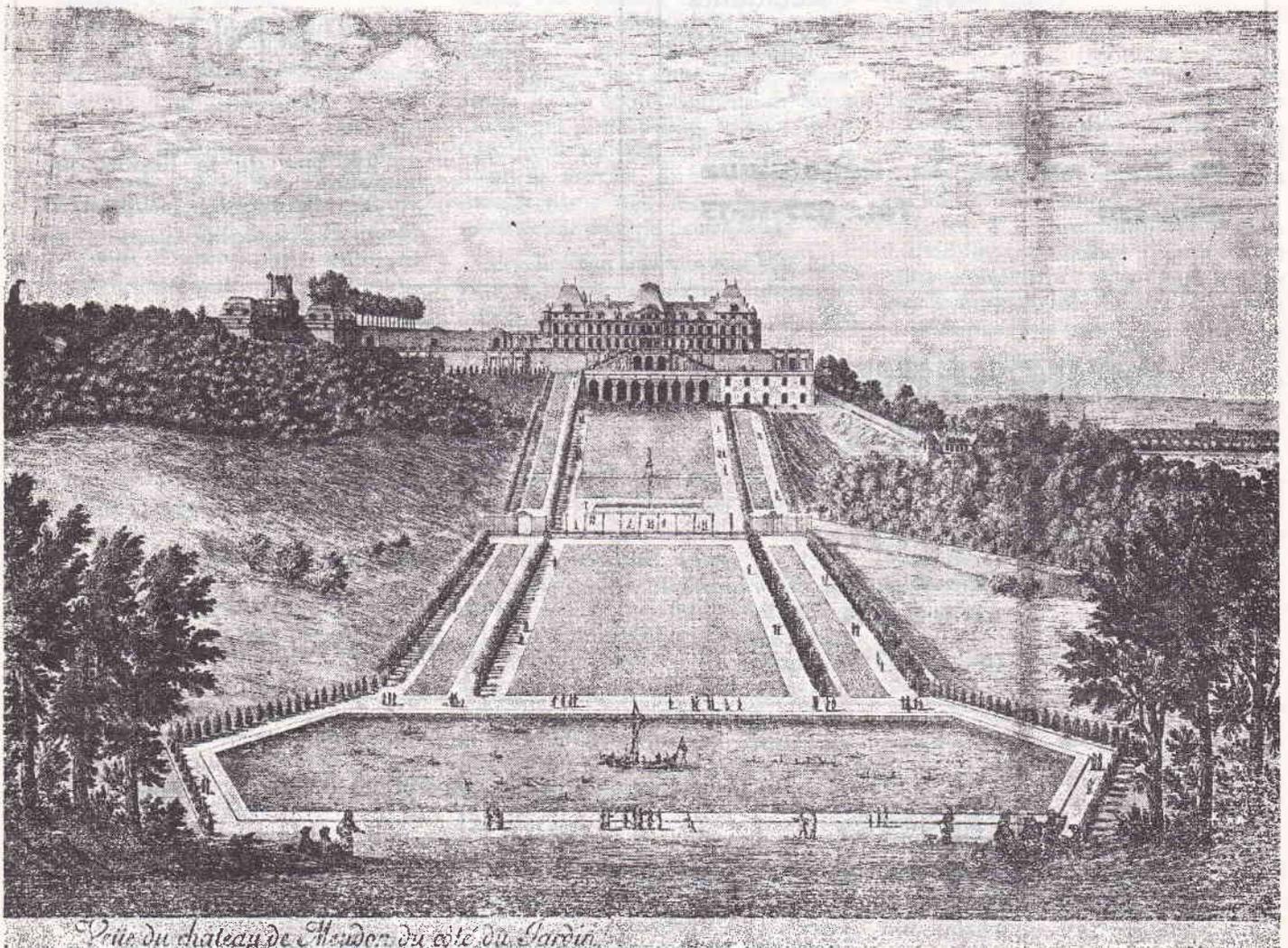
Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

6, Rue du Bel-Air, 92 MEUDON

Bulletin n° 25

2 Francs

1974 - N° 2



Vue du château de Meudon du côté du Jardin.

Collection Roux-Devillas

La Grande Perspective de Meudon

vue depuis la pièce d'eau de Chalais vers l'Orangerie du Cardinal de Lorraine et le Château Vieux en 1685

Gravure d'Israël Sylvestre

(Voir texte page 11 du Bulletin)

Cabinet

J. PILLOT

Toutes Assurances

Votre Assureur

C^{ie} La Providence

Vie — Accidents

Vol — Incendie

**28 bis, rue de la République
Meudon**

Tél. 027-16-13

HORLOGERIE

BIJOUTERIE

ARTICLES POUR CADEAUX

Concessionnaire Jaeger, Zénith, Lip, Yéma

Atelier de réparations rapides et soignées

GÉNEAU

22, rue de la République

92 MEUDON - Tél. 027-12-09

C.C.P. Paris 15526-96 - R.C. Versailles 66 A 1213

DROGUERIE

C A D E A U X

Maison HUTTE

35, rue de la République

92 - MEUDON

Tél. : 027-13-81

Ménage - Vaisselle

Verrerie - Plastique

Brosserie - Entretien

Peinture - Papiers peints

Quincaillerie - Electricité



**eubles
Wener et fils**

111, rue de Paris (derrière le Monoprix)

MEUDON - Tél. 027-13-53

Productions : Gascoin, Epeda, Ducal

Simmons, Zol, Féro.

GARANTIE DES MARQUES

GARANTIE DES PRIX

Réunion du Conseil du 28 Mars 1974

chez M. Guillaud, Président d'Honneur

Présents : M^{mes} Giry-Gouret, Goublin, Peltier, MM. Bégué, Général Brunet, Cossé, Coup de Fréjac, M^e Courchinoux, MM. Chevalier, de Gonville, Guillaud, Jantzen, Julien-Laferrière, Odier, Olivier-Lacamp, Riedberger, de Traverse.

Excusés : M^{lles} Auboyer, Mauriange, MM. Huré, Graff, Ader, Susse, Colonel Moraine, Henri Albert.

Absents : Watine, Guislain.

M. Guillaud adresse les félicitations du Conseil à M. Jantzen qui vient de réussir le difficile concours d'architecte en chef des Monuments Historiques.

Les procès-verbaux des réunions des 28 novembre 1973 et 30 janvier 1974, publiés dans le Bulletin n° 24, n'ayant fait l'objet d'aucune observation, sont adoptés à l'unanimité.

Rocade et Route des Gardes

M. Guillaud se félicite du succès obtenu par le tract distribué par le Comité, qui montre que la population meudonnaise est extrêmement sensibilisée par le problème de la rocade (devenue L.I.S.). Sur 5.000 tracts distribués, 2.500 adresses et signatures sont parvenues à ce jour à la mairie pour appuyer l'action du Maire et du Conseiller Général, d'autres suivront. M. Guillaud remercie les membres du Conseil qui se sont dévoués pour distribuer les tracts. Il remercie également M^{lle} Tailandier, non membre du Conseil, pour l'aide qu'elle a apportée.

M. Guillaud expose les démarches effectuées depuis la dernière réunion du Conseil.

Le 12 mars, avec MM. Huré et Julien-Laferrière, il a rendu visite à M. Lagravère, Président de la 2^e Commission du Conseil Général (Commission des Travaux et de l'Équipement). Assistaient à l'entretien M. Guyot, Conseiller Général de Clamart et questeur du Conseil Général, et M^{me} Caillonnet, Conseiller Général de Sèvres. MM. Lagravère et Guyot se sont déclarés tout à fait d'accord avec

notre action, qu'ils ont promis de soutenir. Par contre, M^{me} Caillonnet s'est affirmée partisane de la L.I.S. qui, d'après elle, devrait entraîner une réduction du trafic dans le centre de Sèvres, ce que nous avons contesté.

Le 21 mars, MM. Guillaud et Julien-Laferrière ont été reçus par M. Fourcade, Conseiller Général et Maire de Saint-Cloud, Vice-Président de la 2^e Commission du Conseil Général, M. Fourcade a confirmé lui aussi son opposition à la L.I.S. au sud de l'autoroute de l'ouest. Sur le P.O.S. de la commune de Saint-Cloud, qui a été publié, le tracé de la L.I.S. figure au nord de l'autoroute à la limite de Garches, mais il n'existe pas dans la partie sud, c'est-à-dire dans la traversée du parc de Saint-Cloud.

Au cours d'un entretien avec MM. Neuville et Maizy, ces derniers nous ont assurés de leur appui auprès des élus départementaux.

MM. Desmytère et Dreyfus, de l'Association de Sauvegarde de l'Ouest Parisien ont rendu visite à M. Gauer et lui ont fait part du groupement des Maires concernés par la L.I.S., groupement auquel M. Gauer est tout à fait favorable.

Enfin M. Guillaud signale qu'à l'occasion de la conférence donnée à Meudon par M. Alain Peyrefitte, Ministre des Affaires Culturelles, M. Labbé, avant même de présenter le conférencier, a fait part des inquiétudes causées à la population par le projet de la L.I.S. et de l'élargissement de la Route des Gardes; le Ministre a manifesté tout l'intérêt qu'il portait à la sauvegarde de Meudon.

Nous avons appris, de plusieurs sources concordantes, que le projet de L.I.S. ne serait pas soumis à l'approbation du Conseil Général au cours de sa session d'avril. C'est un résultat très appréciable, car le P.O.S. en cours d'établissement par la Municipalité pourra être présenté sans que la L.I.S. y figure. Cependant le Comité serait très désireux qu'un abandon définitif du projet soit décidé, pour éviter une remise en cause à chaque

session du Conseil Général, avec obligation de sensibiliser chaque fois la population. Cette politique du Comité fait l'objet d'un article paru dernièrement dans « Toutes les nouvelles de Versailles ». Compte tenu de son importance et des réactions qu'il a suscitées, nous le publions ci-après.

La Rocade (L.I.S.) menace Meudon

C'est avec un vif étonnement que le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon a appris que le projet de la Rocade n'était pas abandonné et qu'il renaissait sous une autre dénomination ou mieux sous d'autres dénominations : en effet, il est maintenant proposé la Liaison Intercommunale Ouest (L.I.O.) allant de Nanterre à Saint-Cloud, la Liaison Intercommunale Sud (L.I.S.) allant de Chaville à Clamart, etc. Mais ces tronçons rabotés reconstituent une fort belle Rocade qui n'a rien à envier à la précédente, elle suit même de très près l'ancien tracé. C'est ainsi que dans Meudon, au lieu d'une trouée entre la Place Rabelais et la Place Jean-Jaurès, ce sont les rues de la Bourgogne et de Paris qui sont empruntées, avec ensuite une percée à travers le tissu urbain pour rejoindre la Place Jean-Jaurès.

Dans le but d'en minimiser les conséquences, ce n'est plus administrativement, une voie de transit (Rocade), mais une « voie urbaine traditionnelle ». Ces changements de formulation, mais non de finalité, ne peuvent abuser personne.

Tout a déjà été dit au sujet de la Rocade ancienne manière, R.I.H.S. : voie continue s'étendant du Nord au Sud du département, drainant un important trafic de transit bien au-delà des Hauts-de-Seine, Meudon coupée en deux, immeubles détruits, propriétés mutilées, pollution, bruit, etc. Tous les arguments de justification parcimonieusement fournis, comme l'unité départementale, le dégagement du port de Gennevilliers, etc., ne résistent pas à une analyse objective et Meudon n'a nul besoin de cette voie départementale, car notre ville est et

sera parfaitement desservie par la voie express existante F 18 et les voies express prévues : B 18 en bordure de Clamart et rive gauche de la Seine.

Les Meudonnais avaient pris massivement position contre la R.I.H.S.; une pétition avait recueilli 4.600 signatures et le Comité aurait pu en obtenir davantage s'il l'avait désiré. La L.I.S. est tout aussi néfaste que la R.I.H.S. et elle pourrait entraîner à terme encore plus de démolitions d'immeubles et de mutilations de propriétés.

Depuis plus de 18 mois le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, en accord avec ceux de l'Ouest parisien, s'est efforcé, par des écrits, de nombreuses visites et démarches d'attirer l'attention des responsables départementaux sur les conséquences néfastes qu'entraînerait la réalisation de la coûteuse et inutile R.I.H.S. et donc de la L.I.S.

Nous sommes, dit-on, à l'ère de l'information et de la concertation, pourtant l'opinion pratiquement unanime des habitants concernés n'a pas influencé, sur le fond, les responsables de nos programmes départementaux.

Il y a eu beaucoup de bruit de fait autour de la R.I.H.S., il y en aura tout autant, si ce n'est plus, autour de la L.I.S. A chaque session du Conseil Général, tout le monde s'agite. Les Meudonnais craignent de se retrouver devant un vote de principe qui pourrait être demandé à la session d'avril du Conseil Général, et qui leur imposerait à plus ou moins longue échéance la mutilation de leur ville.

Ne peut-on vraiment pas espérer qu'une fois pour toutes ce projet aberrant et inutile ne soit définitivement abandonné ?

Est-ce à dire que Meudon possède une voirie sans défaut ? Certainement pas, des améliorations doivent y être apportées, mais en fonction d'un plan d'ensemble que la municipalité de Meudon étudie, ainsi d'ailleurs que notre Comité. La L.I.S., même départementale, ou ses succédanés éventuels n'y ont pas leur place.

NON à la L.I.S. et à tout tracé entraînant un TRAFIC DE TRANSIT.

Une discussion s'engage alors

M. Jantzen, M. de Gonneville et M^{me} Peltier, rendent compte des réunions qui ont été tenues respectivement à la mairie et à la salle des Tibylles sur

le problème de la rocade par un certain nombre d'Associations meudonnaises.

Il a été également précisé qu'à la suite de ces réunions, une Association de défense contre la Rocade a été constituée le 26 mars.

Guillaud ne juge pas opportun que le Comité fasse partie de cette Association. Le Comité, en effet, depuis qu'il a eu connaissance de la menace qui planait sur Meudon, a mené seul avec énergie et efficacité l'action contre la Rocade. S'il existe un Comité de défense à Meudon, dit-il, c'est le nôtre et nous sommes largement ouverts à tous.

M. Guillaud craint que l'action qui pourrait être éventuellement entreprise par cette Association ne jette le trouble dans l'esprit des Meudonnais; des confusions sont à craindre. De plus des interventions inopportunes pourraient nuire à notre crédit dans l'esprit d'instances départementales et autres, et donc à notre efficacité, ce qu'il faudrait absolument éviter.

Après un large échange de vues, le Conseil indique qu'il se tiendra informé sur les activités de l'Association et que sa politique envers elle sera fonction des renseignements recueillis.

Propriétés Puaux et Paumier

Contrairement à l'avis favorable donné par la Commission départementale des Sites au projet de construction, dans la propriété Puaux, établi par Sepimo-La Hénin, ce projet a été refusé par le Ministre des Affaires Culturelles.

MM. Guillaud et Julien-Laferrière ont rendu visite, à la Fondation de France, à M. Pierre de Calan, Vice-Président chargé plus spécialement des sites et de l'urbanisme, qui était accompagné de M. Dontot, Directeur Général de la Fondation, et de M. Courtois, spécialiste des questions juridiques. Aucune inquiétude n'est à manifester en ce qui concerne le site de la propriété Paumier. Pour la propriété Puaux, il a été examiné la possibilité de cession, par la Fondation de France à Sepimo-La Hénin, de la partie du potager Paumier située dans le prolongement de la propriété Paumier, ce qui permettrait à Sepimo-La Hénin, en construisant des immeubles à cet emplacement, de rentabiliser l'acquisition de la propriété Puaux sans en détruire le site. Malheureusement l'examen, par M. Cour-

tois, des clauses de la donation a montré qu'il était impossible d'aliéner cette partie de la propriété.

Plan d'occupation des sols

M. Guillaud fait part des intentions exprimées par M. le Maire, au cours de la récente réunion de la Commission Extra Municipale d'Urbanisme, au sujet de l'information de la population. Le Bulletin Municipal qui paraîtra courant mai sera entièrement consacré au projet de P.O.S. étudié par la mairie, il comportera des textes et des plans : plans des C.O.S. proposés par le G.E.P. et de ceux envisagés par la municipalité, équipements existants et à prévoir, plans de circulation, etc. Au Bulletin sera joint un questionnaire permettant aux habitants de donner leur avis sur les principales options. Une exposition d'une durée d'un mois aura lieu à la mairie, à l'issue de laquelle les Meudonnais pourront adresser leur réponse au questionnaire. C'est au vu de ces réponses que le Conseil Municipal approuvera le P.O.S. avant de le transmettre au G.E.P.

Le Maire a remis le projet de questionnaire aux membres de la Commission Extra Municipale en leur demandant de faire part rapidement des modifications qu'ils jugeraient utiles de lui apporter. M. Guillaud en remet un certain nombre d'exemplaires aux membres du Conseil en leur demandant de lui adresser leurs observations éventuelles (1).

Le Maire a également adressé aux membres de la Commission un texte résumant la doctrine de la municipalité en matière d'urbanisation future de la Ville de Meudon, en leur demandant leurs observations et suggestions. Des exemplaires supplémentaires ont été remis à des membres du Conseil du Comité. Les principales observations concernent l'évolution de la population, pour laquelle le calcul donne un résultat trop élevé. Une réponse commune sera adressée par MM. Guillaud, Julien-Laferrière, Ader et Jantzen, dans laquelle sera soulignée l'opportunité de réduire la population et d'adopter des C.O.S. le moins dense possible.

(1) Depuis la réunion du Conseil, un nouveau projet de questionnaire préparé par le Comité a été remis au Maire. Nous le devons, tout particulièrement, à l'initiative et à la compétence dans ce domaine de M. Coup de Fréjac.

Avenue du Château

MM. Guillaud et Julien-Laferrière ont remis à M. Gauer un plan établi à la suite d'une visite sur place avec M. Odoul et indiquant les zones sensibles à protéger pour éviter le passage des voitures aux endroits non dotés de dalles béton-gazon. Cette protection serait constituée par des tubes disposés à 30 cm environ du sol et scellés. M. Gauer a l'intention de les faire exécuter par des ateliers municipaux.

M. Guillaud signale une cause de détérioration du revêtement des contre-allées, par les chutes de gaz-oil ou d'huile de voiture qui dissolvent l'émulsion et attaquent le bender. M. Julien-Laferrière a demandé à M. Odoul de faire réparer par l'entreprise les parties les plus abîmées, mais à l'avenir il est indispensable que des précautions soient prises par les riverains pour que ces détériorations ne se renouvellent pas.

Pour l'inauguration, qui est prévue pour le mois de juin, la Commission chargée d'organiser le programme et composée de M^{me} Goublin et de MM. Coup de Fréjac, Jantzen, Roux-Devillas, Olivier-Lacamp, aura à se mettre en relation avec M. Odier qui représente la municipalité.

Assemblée Générale

Elle aura lieu le 18 avril à 20 h 30 au Centre Culturel et sera suivie d'une conférence de Pierre de Lagarde sur « Les Chefs-d'œuvre en péril ».

La partie « Assemblée générale » sera courte et comportera :

- un exposé de M. Guillaud sur les activités principales du Comité et son programme d'action,
- un rapport financier par M. de Gonneville,
- la décision à prendre au sujet d'une augmentation de la cotisation en 1975, les tarifs proposés étant de 20 F pour les membres actifs et 10 F pour les membres sympathisants,
- le remplacement du tiers sortant des membres du Conseil et la régularisation de la nomination des membres cooptés par le Conseil.

Entretiens avec les Services techniques de la mairie

Un permis de construire a été demandé, 176, rue du Bois-de-Fleury, pour

46 logements (bâtiments R + 3), projet conforme au P.O.S. du G.E.P. et à celui du Comité (habitations basses avec C.O.S. = 0,7). Mais le C.O.S. prévu par la municipalité étant de 0,4 la demande a été transmise avec proposition de sursis à statuer.

Au cas où la proposition de la mairie ne serait pas acceptée par l'Équipement, le Comité pourrait envisager, en accord avec le Maire, un recours devant le Tribunal administratif.

Un permis de construire a été demandé 43, rue de Vaugirard, pour 46 logements (bâtiment R + 4) à proximité de la Maison Familiale du Bas-Meudon, dans un secteur d'habitations collectives avec espaces verts (C.O.S. = 1) aussi bien sur le projet du G.E.P. que sur celui du Comité. Pas d'objection sur cette construction qui améliorera certainement le quartier.

La date de la prochaine réunion du Conseil sera fixée ultérieurement en fonction de l'évolution des problèmes en cours.

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon s'est tenue le 18 avril 1974, à partir de 20 h 30, au Centre Culturel de Meudon, grâce à l'extrême obligeance de son Directeur, M. Lauret, que nous remercions. Deux cents personnes environ y assistaient.

En ouvrant la séance M. Huré salue les personnes qui ont bien voulu se rendre à notre invitation et en particulier MM. Gauer, Maire de Meudon, Wolf, Conseiller Général et Maire adjoint de Meudon, Odier, Maire adjoint de Meudon, MM. Hosteing, Préfet des Hauts-de-Seine, Gales, Sous-Préfet de Boulogne-Billancourt, Labbé, Député de Meudon, l'Ambassadeur du Chayla, Président de la Fédération des Associations de Sauvegarde de Paris et de l'Île-de-France, le

Docteur Debat, Président de l'Union des Associations de Sauvegarde de l'Ouest Parisien, Desmytère et Dreyfus, respectivement Secrétaire Général et membre du Bureau de l'Union, nous ont exprimé leurs regrets de ne pas être des nôtres.

M. Huré s'exprime alors ainsi :

« Maintenant, il faut que je vous donne une explication vraiment bien nécessaire. Elle va m'obliger et veuillez m'en excuser, à vous dire un mot de ma santé. En effet, celle-ci a laissé à désirer pendant une très grande partie de l'exercice écoulé. Aussi j'ai dû prier notre ancien Président et actuel Président d'Honneur, M. Charles Guillaud, de bien vouloir, avec le précieux concours de notre Vice-Président délégué, M. Georges Julien-Laferrière, assumer à ma place toutes les fonctions de la présidence.

Je suis heureux de leur rendre un hommage bien mérité.

Cela étant, je demande à M. Guillaud de bien vouloir présider maintenant cette Assemblée Générale. »

M. Guillaud prend donc la parole en ces termes :

« Je vous propose de modifier l'ordre de présentation de notre Assemblée Générale, afin que les personnes qui arriveront avec un peu de retard puissent entendre le rapport d'activité.

Je commencerai donc par soumettre à vos suffrages pour leur entrée dans notre Conseil les noms de quatre personnalités :

— M. Henri Albert, que tous les Meudonnais connaissent, nous lui devons des ouvrages et études très appréciés sur Meudon;

**CRÉDITS
CONTENTIEUX
ASSURANCES**



APPELEZ LE
027-10-07

NOS CONSEILS ET NOS PROJETS
SONT GRATUITS

◆ **TOUTES ASSURANCES**

Automobile - Incendie - Risques Divers -
Multirisques (Habitation - Commerce) - Respon-
sabilités Civiles - Individuelle Accidents -
Complémentaire - Maladie - Vie - Retraite
Epargne, etc...

◆ **TOUTES COMPAGNIES**

NOUS NOUS RENDONS A VOTRE DOMICILE :
SUR RENDEZ-VOUS.

NOUS RECEVONS EN NOTRE CABINET :
1 bis, Rue Roudier - 92190 MEUDON.
(Angle des Avenues Louvois et V.-Hugo).

imprimerie m. cognée
93, rue henri-barbusse
meudon - 027-27-22

**VOTRE OPTICIEN
VAL OPTIQUE**

*vous propose un nettoyage gratuit de vos lunettes, grâce aux ultra-sons
exécution soignée des ordonnances*

6, rue des Grimettes - Gare de Val-Fleury - 92190 Meudon - Tél. 027-10-43

COUVERTURE - PLOMBERIE EAU ET GAZ

Tél. : 027-12-01

Salles de Bains - Chauffe bains, Chauffe eau à gaz et électriques

DÉPOSITAIRE

BRANDT - LINCOLN - AIRFLAM

POTÉZ - FRIGÉCO - THOMSON

Réchauds - Cuisinières et Chauffage gaz

L. WACQUANT

ENTREPRENEUR

27, rue Marcel-Allégot, BELLEVUE - 92 MEUDON

— M^e Courchinoux, Avocat à la Cour, spécialiste du droit administratif, qui nous aidera à résoudre beaucoup de nos problèmes;

— M. Coup de Fréjac, qui a déjà appartenu à notre Conseil en tant que Vice-Président et qui a bien voulu nous assurer à nouveau de son efficace collaboration, je lui adresse de bien vifs remerciements pour l'aide qu'il nous a déjà apportée;

— M. Riedberger, Architecte en Chef des Bâtiments Civils et Palais Nationaux, Architecte en Chef de l'Hôtel Matignon et de différents Ministères, sa grande compétence et ses conseils nous ont déjà été très précieux. »

Le vote est acquis à l'unanimité.

Voici maintenant les membres de notre Conseil qui arrivent à renouvellement : M^{mes} Giry-Gouret et Goubelin, MM. Boussat, Chevalier, Cossé, de Gonneville, Huré, Jantzen, Colonel Moraine. Aucune opposition n'est faite à ce renouvellement.

« Je donne maintenant la parole à M. de Gonneville, notre Trésorier, qui très rapidement va vous présenter l'état financier. »

Compte de l'exercice 1973

Recettes

Cotisations	9.947
Publicité	3.020
Vente bulletins	230
Subvention communale	1.000
Subvention départementale ..	100
Participation aux frais de la Manifestation Marcel Dupré :	
— M ^{me} Dupré	300
— Académie Meudonnaise ..	300
— Amis de Meudon	150
Visite des jardins de Fleury ..	135
	<hr/>
	15.182

Dépenses

Editions de 4 bulletins	10.931
Secrétariat et divers	3.796
Assemblée Générale 1973	636
Cérémonie Marcel Dupré	1.080
Pétition Rocade et Route des Gardes	3.337
	<hr/>
	19.780

Soit un excédent de dépense de 4.598.

En caisse :

- le 1^{er} janvier 1973 : 5.231,
- le 31 décembre 1973 : 633.

L'appel des cotisations est fait par la voie du Bulletin, il n'y a pas d'accusé de réception des paiements.

M. Guillaud fait alors les commentaires suivants : « Plus nous serons nombreux, mieux nous serons entendus et plus notre action sera efficace. Depuis 18 mois le nombre des adhérents a très largement progressé, nous dépassons actuellement 800 cotisants, ne peut-on pas en espérer 1.000 d'ici la fin de l'année. Nous lançons un appel auprès de vous tous, de vos amis, de vos relations et également auprès de tous ceux qui lisent notre Bulletin.

De plus, nous devons disposer de ressources financières suffisantes. Nos bulletins nous coûtent de plus en plus cher et nous devons encore faire face à des dépenses supplémentaires pour continuer les différentes actions que nous avons engagées, en particulier contre la Rocade. Aussi le Conseil vous demande de porter, pour 1975, de 15 à 20 F la cotisation des membres actifs que nous appellerons dorénavant adhérents, et de 6 à 10 F la cotisation des membres sympathisants. »

Ces augmentations de cotisations sont votées à l'unanimité.

M. Guillaud signale également, qu'à ce jour, à peine la moitié des membres de notre Comité se sont acquittés de leur cotisation 1974, il espère que ce retard sera rapidement comblé, ce qui est nécessaire, pour ne pas avoir des difficultés de trésorerie.

M. Guillaud lit alors le rapport d'activité que nous reproduisons ci-après :

Rapport d'activité

« J'ai la charge de présenter le rapport d'activité. Cela m'est d'autant plus agréable que 1974 a déjà vu et verra l'aboutissement de beaucoup de nos efforts.

— C'est d'abord l'aboutissement de la restauration de l'avenue du Château.

— En 1974 Meudon sera très certainement doté d'un plan d'urbanisme. Le Comité a fait l'étude complète d'un plan d'occupation des sols (P.O.S.) qui a été largement pris en considération.

— Le Comité a défendu avec acharnement notre ville contre les menaces qui ont pesé et qui pèsent encore sur elle, je veux parler en particulier de la Rocade.

— Il a veillé avec vigilance à la sauvegarde de son patrimoine historique et de ses sites pittoresques.

Je n'entrerai pas dans beaucoup de détails et je ne donnerai que des indications essentielles sur nos principales activités.

Le plan d'urbanisme

Nous considérons que notre activité la plus fondamentale a été d'établir un projet de P.O.S. de Meudon répondant au souhait que beaucoup de Meudonnais formulent, celui de garder à notre ville le charme qui est encore le sien, en conservant un juste équilibre entre la population et les besoins sociaux et d'équipement. Ce plan conduit pour Meudon à une population comprise entre 64.000 et 68.000 habitants dont 39 à 43.000 pour Meudon-Ville et 25.000 pour Meudon-la-Forêt avec un C.O.S. moyen de 0,7.

L'établissement de ce plan a demandé à la Commission qui en a été chargée au sein de notre Comité beaucoup d'efforts, et je remercie ses membres de leur précieuse collaboration et en particulier M. Canaux qui était Directeur de l'Institut de Recherches d'Urbanisme de Paris. Nous lui adressons tous nos vœux pour que sa santé se rétablisse.

Ce projet a été remis au Maire de Meudon, le Directeur du G.E.P. dépendant de l'Equipement en a eu connaissance et nous remercions M. Gauer de l'avoir fait publier dans le Bulletin Municipal où il a paru par tranches successives.

Nous avons eu la satisfaction de le voir utilisé comme document de travail par la Commission Extra-Municipale d'Urbanisme.

D'après les indications qui nous ont été aimablement données par le Maire, le plan qu'il proposera, étudié par ses services, sera proche du nôtre.

Ce projet va être très prochainement porté à la connaissance des Meudonnais qui pourront donner, à son sujet, leur avis.

Bien entendu notre Comité en fera une étude approfondie et présentera au Maire — si cela était nécessaire — ses remarques et ses suggestions.

Il n'est nul besoin de souligner l'importance capitale de ce plan qui engagera, pendant probablement plusieurs décennies, l'avenir de Meudon.

Avenue du Château

Après des années d'efforts, nous touchons au but. L'avenue du Château est pratiquement achevée, elle est, nous le pensons, digne de Meudon et de son passé.

Quelques aménagements restent encore à réaliser : des bancs seront installés et des bordures basses protégeront les pelouses dans les secteurs les plus menacés. L'inauguration, qui aura lieu à une date non encore fixée, marquera l'aboutissement d'une activité constante de votre Comité, commencée en 1966.

Mais le Comité, sans le soutien qui lui a été apporté largement, n'aurait pu mener à bien sa tâche. Permettez-moi à cette occasion d'exprimer notre reconnaissance et notre gratitude à M. le Ministre Duhamel qui a accordé les crédits, à notre Député, M. Labbé, qui nous a constamment soutenus, à la Direction de l'Architecture du Ministère et tout particulièrement à M. Dussaule, Sous-Directeur des Monuments Historiques et Palais Nationaux, à la Conservation des Bâtiments de France à Versailles, à M. Rémondet, Architecte en Chef des Bâtiments Civils et Palais Nationaux, ainsi qu'à son collaborateur, M. Odoul, Architecte. Nous avons collaboré étroitement avec eux pour l'établissement du projet qui a dû être repris plus de dix fois pour concilier, entre autres, les désirs apparemment inconciliables des riverains et de l'Administration. Je n'aurai garde d'oublier M. le Maire de Meudon, qui, en particulier, en prenant à la charge de la ville la surveillance et l'entretien de l'avenue, a permis sa réalisation.

Mais l'avenue reste fragile et nous lançons un appel à tous pour que les pelouses soient respectées, les voitures bien placées sur les parkings en n'empiétant pas sur les espaces sans béton-gazon à côté des tilleuls. Nous insistons tout particulièrement pour que les riverains veillent à ce que, lors des livraisons, le fuel ne se répande pas sur les contre-allées. Il s'agit-là d'une menace grave car le fuel dissout le goudron et détériore ainsi les contre-allées. Nous avons pu constater que des vidanges de voitures avaient été effectuées en laissant écouler l'huile sur les contre-allées.

Nous souhaitons que l'inauguration de cette avenue soit l'occasion, pour les officiels invités, de prendre conscience de la valeur que représente encore le patrimoine historique de notre cité.

Rocade - Elargissement de la Route des Gardes

Je ferai le point de notre activité qui s'est poursuivie sans relâche depuis notre Assemblée Générale de mai 1973.

Cette mise au point est d'autant plus nécessaire que malgré la très large diffusion de notre action, des Meudonnais semblent encore ignorer le rôle de notre Comité et la part qu'il a prise dans la défense de notre ville.

Cette large diffusion s'est matérialisée par :

— une énumération complète, avec commentaires, des visites que nous avons rendues, qui figure dans nos Bulletins paraissant 3 ou 4 fois par an;

— *Meudon 73* a publié dans son n° 22 de novembre 1973 la longue liste des démarches que nous avons effectuées. Tous les Meudonnais ont donc pu connaître notre activité, grâce à l'amabilité du Maire qui nous a ouvert les colonnes de son Bulletin Municipal mensuel;

— une pétition a été lancée fin 1972 contre la R.I.H.S., elle a recueilli 4.600 signatures;

— une autre action de masse vient d'être entreprise : 5.000 tracts ont été distribués et plus de 2.500 requêtes sont parvenues à la mairie, pour soutenir l'action du Maire et du Conseiller Général;

— d'autres tracts portant le tracé de la L.I.S. ont été également distribués;

— des articles ont paru dans les journaux locaux et régionaux;

— les Associations de Meudon ont été informées;

— les Associations de sauvegarde des villes voisines ont été associées à nos démarches, en particulier Chaville;

— l'Union de Sauvegarde de l'Ouest Parisien, dont nous faisons partie, a fait connaître, par la presse, l'action qu'elle a engagé.

Nous continuerons notre politique de vaste information dans la ligne que nous nous sommes fixée, et nous demandons aux Meudonnais de nous faire confiance.

Au début de 1973, au cours d'une entrevue que le Préfet des Hauts-de-

Seine avait bien voulu accorder à notre Comité, le Préfet avait précisé qu'il commanderait à la Direction de l'Équipement de remettre à l'étude la Rocade. Il avait également donné l'assurance que les élus locaux et les Associations seraient consultés.

Cette politique d'information et de concertation, lors d'une réunion tenue à Nanterre en juillet dernier, avait également été confirmée par M. Baumel, alors Président du Conseil Général, et M. Chaveton, alors Président de la 2^e Commission. Au cours de cette même réunion, M. Labbé, dont le soutien a toujours été constant, avait insisté sur l'inutilité de la R.I.H.S. et sur la nécessité de tenir compte des avis des intéressés.

Il fut donc alors convenu que :

— dans la partie Ouest du département, la réalisation de la Rocade, voie de transit continue, s'avérerait à la fois inutile et nuisible;

— que les élus locaux et les Associations seraient consultés sur toute nouvelle étude de voie de circulation et que, préalablement, des documents leur seraient fournis pour les informer, en particulier sur les besoins de circulation des personnes et des marchandises.

Mais le 5 décembre dernier, notre Comité a eu connaissance d'un nouveau tracé de la Rocade dans Meudon. Ce tracé, dont M. Jantzen va vous entretenir, et que nous avons déjà largement fait connaître, est tout aussi inutile que le précédent et apporte autant de nuisances.

Aucune justification précise n'a été fournie, de plus une menace planait sur Meudon, car il était envisagé que le vote de principe sur la liaison intercommunale sud ou L.I.S. (nouvelle dénomination de la R.I.H.S. de Ville-d'Avray à Clamart), pourrait intervenir à la session d'avril 1974 du Conseil Général.

Bien renseignés par les questions écrites posées au Préfet par MM. Germain, Guyot, Wolf, Conseillers Généraux, nous sommes immédiatement intervenus auprès d'élus, je citerai en particulier MM. Lagravère et Fourcade, Président et Vice-Président de la 2^e Commission du Conseil Général, et de personnalités de toutes tendances politiques.

Par ailleurs, l'Union de Sauvegarde de l'Ouest Parisien a obtenu l'engagement de M. Pasqua, Président du Conseil Général, qu'aucun vote sur la L.I.S. n'inter-

viendrait sans qu'une étude d'ensemble ait été fournie aux élus et à l'Union. De plus, les élus locaux réunis dans le cadre du Mouvement National que préside M. Gauer, ont aussi manifesté leur opposition aux voies de transit continues et inutiles.

Je signalerai aussi la position prise une nouvelle fois par M. Labbé, lors de la conférence de M. le Ministre Peyrefitte sur la Chine et aussi l'assurance donnée par M. Peyrefitte lui-même sur l'intérêt qu'il portait à l'environnement de Meudon.

J'ajouterai enfin que lors de la réunion de la Commission Extra-Municipale sur l'Urbanisme tenue le 22 mars dernier, M. Gauer a réaffirmé son opposition à la L.I.S. qu'il ne fera pas figurer sur le P.O.S. qu'il va proposer.

Le vote d'avril 1974 n'a pas eu lieu. Sans être trop présomptueux, notre Comité peut se prévaloir d'avoir, pour sa part, contribué à ce résultat.

Est-ce à dire que la L.I.S. est abandonnée ? nous n'irons pas jusque-là, c'est pourquoi nous restons très vigilants.

Mais il est certain qu'une telle menace ne doit pas peser constamment sur notre ville et il n'est pas concevable, qu'à chaque session du Conseil Général, les Meudonnais soient en alerte. Comme nous l'avons écrit, ce projet non justifié et combien néfaste doit être abandonné.

C'est par ce vœu que je terminerai cet exposé sur la Rocade; ce n'est pas un vœu pieux que nous formulons car nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'il devienne une réalité et nous mettons notre confiance dans nos responsables départementaux et communaux.

L'action que nous allons poursuivre va dépendre maintenant de l'évolution administrative du projet de la Rocade. Les Meudonnais seront informés et leur soutien sera encore demandé, si c'est nécessaire, sous la forme que nous jugeons la plus opportune.

M. Jantzen présente alors et commente une dizaine de diapositives, qui mettent bien en lumière toutes les destructions qu'entraînerait la réalisation de la L.I.S. dans Meudon.

Propriétés Puaux et Paumier

« Voici d'une façon très succincte les

les résultats que nous avons obtenus.

La propriété Puaux était menacée par une construction de 10 petits immeubles, genre chalet, qui d'après nous auraient compromis irrémédiablement la beauté de ce site.

Malgré un vote favorable pour cette construction, émis par la Commission Départementale des Sites, l'autorisation de construire a été refusée par le Ministre des Affaires Culturelles. Nous adressons nos remerciements aux autorités responsables du Ministère des Affaires Culturelles qui nous ont soutenus ainsi qu'à M. Labbé qui est intervenu auprès du Ministre.

M. Paumier a fait don de sa propriété à la Fondation de France. Nous avons rendu visite à M. Dontot, son Directeur Général, et M. de Calan, Président de la Commission chargée de l'Urbanisme.

Nous avons reçu l'assurance que les souhaits exprimés par notre Comité seraient examinés avec la plus grande bienveillance. Quoique la destination de cette propriété ne soit pas encore parfaitement définie, il nous a été précisé que des constructions importantes n'étaient pas prévues par la Fondation de France et que le splendide jardin avec ses beaux arbres serait respecté.

Nous adressons nos remerciements à MM. Dontot et de Calan.

Notre programme d'avenir

Je n'irai pas plus avant dans l'énumération de nos résultats, afin de ne pas alourdir un compte rendu déjà peut-être trop copieux, mais je désirerais pour terminer donner les grandes orientations de nos actions à venir.

- Continuer la lutte contre la Rocade.
- Etudier le plan d'urbanisme qui va être porté à la connaissance des Meudonnais et, éventuellement, faire des suggestions et proposer des modifications.
- Suivre de très près l'élaboration des plans de circulation et de rénovation.

• Faire l'étude d'un projet de la Grande Perspective qui est un prolongement naturel de l'avenue du Château, en

liaison avec la Société des Amis de Meudon.

• Donner plus de vie à notre Commission des Espaces Verts pour qu'elle prospecte et propose des solutions que nous soumettrons à M. le Maire pour embellir Meudon.

• Intéresser les jeunes à notre action et les sensibiliser au respect de la nature et des espaces verts. Nous attendons beaucoup de cette nouvelle activité.

• Nous tenir informés de l'opération « Ile-Saint-Germain ».

• Et enfin, en collaboration avec les autorités responsables, continuer à valoriser et à protéger le patrimoine historique, les espaces verts, les chemins de promenade, les quartiers traditionnels, etc., en un mot, conserver le plaisir de vivre à Meudon.

Après la lecture du rapport d'activité, une courte discussion a eu lieu.

Rien n'étant plus inscrit à l'ordre du jour, M. Guillaud déclare l'Assemblée Générale close et poursuit ainsi :

« Nous en arrivons maintenant à la partie attrayante de la soirée et je remercie M. Pierre de Lagarde de bien vouloir nous parler des chefs-d'œuvre en péril.

Il est superflu, je crois, de présenter longuement M. Pierre Lagarde, journaliste à l'O.R.T.F., bien connu de tous.

Monsieur, non seulement vous nous avez fait connaître la richesse de notre vieux pays en chefs-d'œuvre remarquables, mais vous avez aussi suscité l'enthousiasme, surtout parmi les jeunes, et grâce à vous, beaucoup de châteaux et de monuments ont été restaurés.

Vous êtes, Monsieur, né à Meudon; on peut penser que les vestiges historiques de notre vieille cité... ne sont peut-être pas étrangers à votre vocation.

Mais je ne voudrais pas retarder davantage votre conférence et je vous donne la parole, nous aurons ainsi le grand plaisir de vous écouter. »

Après la très intéressante conférence de M. Pierre de Lagarde, M. Huré remercie le conférencier :

« Cher Monsieur, est-il vraiment be-

soin que j'entre dans de longs développements pour vous remercier et vous féliciter ?

Je ne le crois pas, car les applaudissements si nourris qui viennent de saluer la fin de votre conférence sont plus expressifs que les meilleurs compliments que je pourrais vous adresser.

Je dirai simplement que vous avez

tenu votre auditoire sous le charme de votre parole et que, ce faisant, vous avez gagné de nombreux nouveaux adeptes à la cause que vous défendez avec tant de chaleur. Merci et bravo.

Maintenant, en souvenir de cette soirée et en témoignage de reconnaissance envers vous, j'ai le plaisir de vous remettre au nom du Comité, une gravure ancienne du vieux Château de Meudon

que M. Roux-Devillas a su découvrir. Nous souhaitons qu'elle évoque toujours pour vous vos heures meudonnaises d'aujourd'hui et les sentiments de profonde admiration pour votre talent qu'elles ont éveillés dans nos cœurs.

Mesdames, Messieurs, notre réunion est terminée. Je vous remercie à nouveau de nous avoir consacré cette fin de journée. »

VILLAS - APPARTEMENTS - TERRAINS - LOCATIONS

MEUDON-IMMOBILIER

Yves LE GUEN

Place Rabelais - MEUDON - Tél. 626-26.60 et 626-27.26

PLAISIR DE LIRE

Du livre scolaire au livre d'art
Papeterie - Presse
Jeux éducatifs

Madame CAVELIER

38, Rue de la République (face à l'Eglise) MEUDON

Visite des Bois de Meudon

Le visite traditionnelle de la Forêt de Meudon aura lieu le samedi 8 juin 1974 sous la conduite de M. Arnouil, de l'Office National de Paris.

Le rendez-vous est fixé à 9 h. 30 à l'entrée de la Terrasse de l'Observatoire en haut de l'avenue du Château (place Jules Janssen).

Tous les membres du Comité son cordialement invités à cette visite.



La Grande Perspective de Meudon

La gravure d'Israël Sylvestre reproduite sur la couverture de notre bulletin montre la perspective de Meudon dessinée par Le Nôtre pour le Marquis de Louvois à la fin du XVII^e Siècle.

Au premier plan, la grande pièce d'eau hexagonale de Chalais. Un tapis vert longé par deux allées bordées de buis avec en son milieu le bassin du Grand Carré lui fait suite et monte en pente douce jusqu'aux neuf baies monumentales de l'Orangerie du Cardinal de Lorraine. Ce grand ensemble architectural termine harmonieusement la perspective de Meudon.

Ce remarquable décor du Grand Siècle a gardé jusqu'à ce jour de nombreux vestiges et sa rénovation permettrait de recréer les jardins composés par Le Nôtre et de dégager la magnifique pièce d'eau de Chalais.

Après celle de Versailles, une des plus belles perspectives de l'Ile de France nous serait restituée.

Notre Comité a déjà obtenu la restauration de l'avenue du Château qui s'inscrit elle-même dans l'axe de la Grande Perspective et il va maintenant s'attacher à cette nouvelle réalisation, avec l'appui de la Municipalité et en collaboration avec la Société des Amis de Meudon. Une Commission d'étude a été créée avec cette dernière Société.

APPEL...

Pour que le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon atteigne les buts qu'il s'est fixés, il est indispensable que les membres soient plus nombreux. Faites donc connaître au Secrétariat les noms et adresses des personnes qui sont susceptibles de s'y intéresser ; nous nous ferons un plaisir de les documenter.

De votre côté, faites de la propagande et des adhérents nouveaux.
Enfin, n'oubliez pas de régler votre cotisation 1974.

D'avance, merci !

Pour tous renseignements concernant
l'activité du Comité, s'adresser à
M. Guillaud (027-22-76), ou à M. Julien-
Laferrière (027-42-50).

BULLETIN D'ADHÉSION (ou de renouvellement)

M. (Nom)

Prénom

Adresse

Téléphone

Profession

désire participer à l'action du Comité de Sauvegarde et demande à être inscrit comme membre

Date :

Cotisations : Membre Bienfaiteur 50 F
Membre Adhérent 15 F
Membre Sympathisant 6 F

par chèque ou mandat au nom du Comité de Sauvegarde
des Sites de Meudon, 6, rue du Bel-Air - 92190 Meudon
C.C.P. PARIS 22.465-15.